



LA MATIÈRE ORGANIQUE C'EST L'ÉNERGIE D'UN SOL - 4

LES CEPS DOIVENT ÊTRE CHOISIS EN FONCTION DU SOL, DU CLIMAT, DU RISQUE DE MALADIE — 9



LA TAILLE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE AU BON MOMENT, AVEC DE BONS OUTILS, SANS BLESSER INUTILEMENT LA PLANTE QUI ENPERDRAIT SA VIGUEUR — 5

DIVERSITÉ FAUNISTIQUE

UNE FAUNE DIVERSIFIÉE PERMET DE LIMITER LE RISQUE DE RAVAGEURS. SOUS LA TERRE LA FAUNE TELLURIQUE TRAVAILLE À STRUCTURER LA TERRE — 8



UNE FLORE DIVERSIFÉE PERMETTRA DE **NOURRIR LES AUXILLIAURES DES CULTURES.** LA PRÉSENCE D'ARBRE PERMET DE PROTÉGER LA VIGNE SI ILS SONT MIS EN BORDURE — 6

COUVERTURE PERMANENTE

PERMET DE LIMITER L'ÉROSION. DE STRUCTURER LE SOL — 7

LA MATIÈRE ORGANIQUE

LES MATIÈRES ORGANIQUES SONT LA CLEF DE VOÛTE DE LA FERTILITÉ D'UN SOL

Selon leur degré de dégradation, elles peuvent être classées en 3 grandes catégories qui s'entremêlent :

- La matière organique vivante (Vers de terre, petits mammifères, larves d'insectes, nématodes, protozoaires, algues, champignons, bactéries,...) - c'est-à-dire l'activité biologique - qui agit entre autres sur la porosité des sols, l'enrichissement en minéraux assimilables, la stimulation de la flore microbienne, la dégradation de la cellulose et de la lignine, la fixation de l'azote.
- La matière organique brute C'est-à-dire les débris, la décomposition de ses organismes vivants
 qui est la réserve énergétique des habitants du sol ainsi que la base de l'humus.
- L'humus C'est-à-dire une substance complexe "reconstruite" à partir de matières organiques et de matières minérales qui permet la cohésion du sol, la résistance à l'écrasement, la gestion de l'eau et des éléments nutritifs.

Épandre du fumier ou du BRF (bois raméal fragmenté), implanter des couverts végétaux permanents et/ou temporaires, broyer ses sarments, planter des arbres, travailler moins le sol, diminuer la teneur en cuivre des sols, supprimer les produits phytosanitaires sont quelques-unes des manières d'accroître la biomasse et la vie du sol et donc le taux d'humus.



L'ENTRETIEN

L'entretien c'est tout ce qui tourne autour de la santé du pied de vigne de sa naissance à la récolte: elle nécessite une formation rigoureuse de tous les intervenants.

Une plantation effectuée dans les règles de l'art (terrain bien préparé, plantation au moment opportun,...) facilite la reprise du plant et ses potentialités futures.

Un nettoyage du pied de vigne sans blessure par outil ou machine respecte son intégrité et le protège de toute entrée de maladies ou ravageurs.

Une taille correcte met l'accent sur une circulation fluide de la sève et une mise en réserve des nutriments gagent de ceps florissants capables de se défendre de tous les aléas tant sanitaires que climatiques.

DIVERSITÉ FAUNISTIQUE

La biodiversité doit se voir au sein de la vigne mais aussi sur l'ensemble du vignoble, voire à plus grande échelle. Elle se manifeste par la diversité des espèces tant faunistiques que floristique, la diversité des habitats et des écosystèmes ainsi que les pluralités génétiques de la vigne elle-même.

Pour la nature, la biodiversité est une stratégie pour assurer sa pérennité. S'en inspirer devient évident. Des microorganismes des sols (bactéries, champignons, nématodes,...) aux arbres (solitaires ou en haie) tout participe à la nécessité de la biodiversité qui présentent de nombreux avantages:

- une ressource directe: en nourriture mais également en tant que réservoir de gènes, matériaux et molécules nécessaires au développement variétal futur;
- un modulateur des perturbations atmosphériques: tempête, grêle, inondation, sécheresse,...
- une protection des ressources tant du sol que de l'air ou de l'eau: protection contre l'érosion, filtration des polluants,...;
- une usine à recyclage des éléments : carbone, potassium, azote,...
- une aide précieuse à la pollinisation: même si la vigne est essentiellement anémophile la présence d'abeille peut conduire à une augmentation de la production de raisin.

COUVERTURE PERMANENTE

COUVERTURE OPTIMALE DU SOL

La vigne n'occupe qu'une partie de la surface du terrain viticole. Une bonne couverture de l'inter-rang permet :

- La protection du sol
- La préservation et l'amélioration de la structure du sol
- La gestion de la fertilisation et de l'eau
- La suppression des produits phytosanitaires

Une des difficultés est de gérer la compétition entre le couvert et la vigne afin d'en retirer tous les avantages tant agronomiques qu'écologiques.

Les couverts végétaux temporaires sont un bon compromis. En faisant des choix judicieux ils permettent de produire de grandes quantités de biomasse, de coloniser tant en profondeur qu'en surface le sol, d'être supprimé facilement pour éviter toute concurrence et de modifier régulièrement le mélange de semences en fonction des besoins de la vigne et du sol.

LA SURVEILLANCE

Il existe de plus en plus de réseau de surveillance qui informe en temps réel.

Il est important que le viticulteur ensemble avec ses collègues de la même zone mette en place des instruments de mesure et d'observation lui permettant d'agir rapidement et en amont, lui permettant d'être pro-actif et résilient.

Quelques exemples : relevés météorologiques précis, analyses du sol complètes et/ou visuelles, réseau de piégeage des nuisibles afin d'objectivité l'ampleur, inventaires réguliers de la faune et de la flore, reconnaître à vue les principaux insectes, champignons et plantes qui ont un impact tant négatif que positif sur le vignoble,...



LE CHOIX DES CEPS

Une grande majorité des vignes est cultivée sur des clones de porte-greffe et de greffon cultivés en laboratoires et reproduits par les pépiniéristes.

Ces assemblages correctement effectués et adaptés au vignoble sont sans conteste une plus-value.

Cependant il ne faudrait pas négliger l'intérêt des «racinés»: bouture adaptée au terroir qui a pris le temps de s'enraciner avant d'être greffée ainsi que les francs de pied qui ne nécessitent aucun greffage et évite ainsi la plaie originelle entre porte-greffe et greffon.

